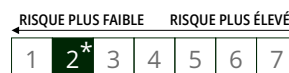


CARMIGNAC PORTFOLIO FLEXIBLE BOND A EUR MINC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée :



LU1299302684

Reporting mensuel - 30/04/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

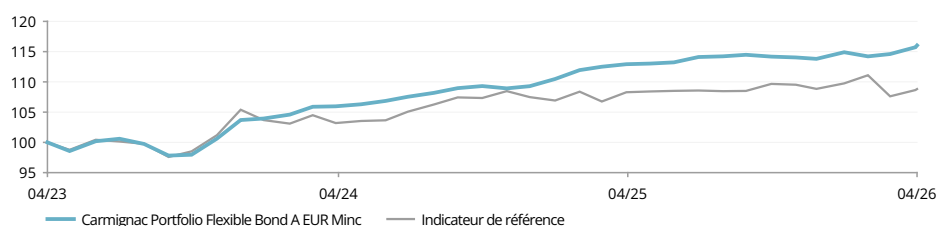
Carmignac Portfolio Flexible Bond est un fonds obligataire (UCITS) qui met en œuvre des stratégies de taux et de crédit à travers le monde, tout en couvrant systématiquement le risque de change. Son approche flexible et opportuniste lui permet de déployer une stratégie d'allocation de conviction et « non benchmarkée » sur l'ensemble des marchés obligataires. Le Fonds promet des caractéristiques environnementales et sociales et a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans, en tirant parti des phases de hausse des marchés et en se couvrant contre les risques en cas de repli.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 3 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2025	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 09/07/2019
A EUR Minc	1,78	1,09	2,88	16,03	7,24	21,76	5,07	1,41	1,99	2,5
Indicateur de référence	-0,16	0,47	0,31	8,82	-8,15	-10,08	2,85	-1,68	-1,06	-1,4
Moyenne de la catégorie	-0,12	0,85	2,01	12,27	4,40	13,50	3,93	0,86	1,27	—
Classement (quartile)	1	2	2	2	2	2	2	2	2	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
A EUR Minc	4,22	5,51	4,58	-8,01	-0,06	9,35	4,97	-3,40	1,44	-0,06
Indicateur de référence	1,31	2,58	6,82	-16,93	-2,80	3,99	-2,45	-0,37	-0,36	-0,32

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	3,2	4,2	3,9
Volatilité du benchmark	4,0	5,3	4,0
Ratio de Sharpe	0,6	-0,1	0,3
Tracking error	3,6	5,1	4,1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	1,7%
--------------	------

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	0,0%
Portefeuille taux	0,7%
Derivés taux	0,4%
Derivés devises	0,2%
Liquidités et Autres	0,0%
Total	1,3%

Performances brutes mensuelles



G. Rigeade



E. Ben Zimra

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	0,0
Yield to Maturity ⁽¹⁾	3,3%
Notation moyenne	A-
Coupon moyen	2,3%
Nombre d'émetteurs obligations	143
Nombre d'obligations	192

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 14/12/2007
Actifs sous gestion du Fonds : 3017M€ / 3539M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Distribution (Mensuelle)
Date d'exécution du dernier coupon : 13/04/2026
Date de paiement du dernier coupon : 16/04/2026
Montant du dernier coupon : 2,44€
Date de la 1ère VL : 19/11/2015
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 26M€
VL (part) : 987,12€
Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Bond

GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 09/07/2019
 Eliezer Ben Zimra depuis le 09/07/2019

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

ICE BofA Euro Broad Market index.

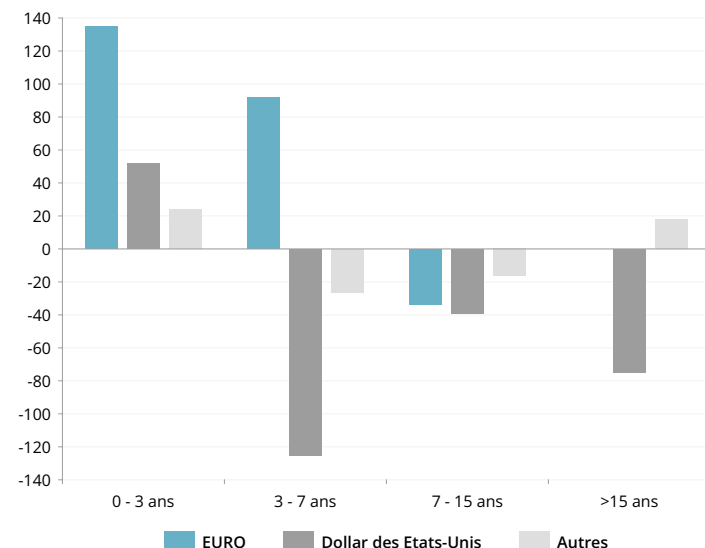
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

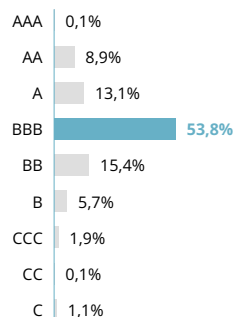
ALLOCATION D'ACTIFS

Obligations	56,2%
Emprunts d'Etat	32,0%
Pays développés	25,1%
Pays émergents	6,9%
Emprunts privés	23,2%
High Yield	8,1%
Investment grade	10,7%
Pays émergents	4,4%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	0,9%
Actions	0,3%
Credit Default Swap	-25,3%
Monétaire	30,7%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	12,8%

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR MATURITÉ (EN PB)

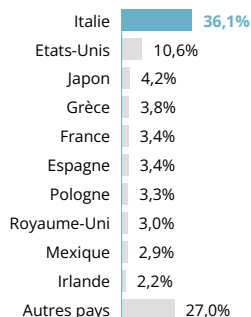


RÉPARTITION PAR NOTATION



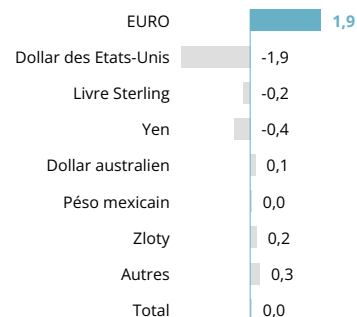
Poids rebasés

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

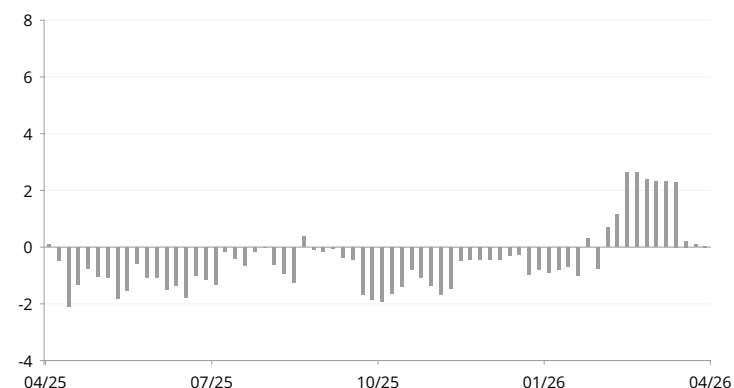
SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX



PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
ITALY 1.60% 28/06/2030	Italie	Investment grade	6,5%
UNITED STATES 0.12% 15/07/2030	Etats-Unis	Investment grade	4,0%
ITALY 2.00% 14/03/2028	Italie	Investment grade	3,5%
ITALY 2.85% 01/02/2031	Italie	Investment grade	3,0%
ITALY 1.60% 22/11/2028	Italie	Investment grade	2,7%
JAPAN 1.30% 20/03/2063	Japon	Investment grade	2,3%
POLAND 2.00% 25/08/2036	Pologne	Investment grade	1,9%
ITALY 0.65% 28/10/2027	Italie	Investment grade	1,3%
ARGENTINA 4.12% 18/06/2026	Argentine	High Yield	0,7%
IVORY COAST 6.88% 17/10/2040	Cote D'Ivoire	High Yield	0,6%
Total			26,5%

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Malgré le fragile cessez-le-feu au Moyen-Orient, la pression sur les matières premières est restée élevée en avril, dans un contexte de perspectives de perturbations prolongées dans le détroit d'Ormuz et d'une éventuelle action militaire américaine contre l'Iran, conduisant à une stabilisation du Brent au-dessus de 100 \$/baril.
- La persistance de prix élevés des matières premières a entraîné une stabilisation des marchés de taux, les investisseurs anticipant toujours trois hausses de taux de la Banque centrale européenne d'ici la fin de l'année et n'attendant désormais plus aucun assouplissement de la part de la Réserve fédérale.
- Aux États-Unis, la Fed a maintenu ses taux inchangés à 3,50–3,75 % en avril, le FOMC adoptant un ton plus restrictif lors de ce qui semble être l'une des réunions les plus divisées jamais enregistrées. J. Powell a confirmé qu'il resterait au sein du Conseil aussi longtemps que nécessaire. La croissance a accéléré, avec une première estimation du PIB du T1 à 2,0 %, en partie soutenue par les dépenses publiques, tandis que l'inflation est repartie à la hausse, l'indice PCE ressortant à 3,5 %.
- En zone euro, la BCE a laissé ses taux inchangés à 2 %, tout en laissant entendre de potentielles hausses à partir de la réunion de juin. La première estimation du PIB du T1 a ralenti à 0,1 % et l'inflation préliminaire d'avril est remontée à 3,0 % en glissement annuel, signalant un environnement stagflationniste.
- Au cours du mois, les courbes de taux ont adopté une configuration légèrement haussière. En zone euro, le taux allemand à 2 ans a progressé de +3 pdb sur le mois, contre +4 pdb pour le taux à 10 ans. Une configuration similaire a été observée aux États-Unis, avec une hausse de +5 pdb du taux à 2 ans et de +2 pdb du taux à 10 ans. Paradoxalement, l'appétit pour le risque a été beaucoup plus marqué sur le segment du crédit, où les spreads de crédit du segment high yield se sont resserrés de -60 pdb sur l'indice iTraxx Xover au cours du mois d'avril.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le fonds a affiché une performance absolue et relative positive en avril, dans un environnement de marché demeurant fortement volatil.
- Nos instruments indexés sur l'inflation ont été les principaux contributeurs à la performance au cours du mois, tandis que les stratégies de couverture sur les taux ont également contribué positivement à la performance du fonds.
- Au cours du mois d'avril, nous avons pris des profits sur une partie de notre exposition à la partie courte de la courbe euro et renforcé notre position vendeuse sur le taux américain à 10 ans, ce qui a conduit à une baisse de la duration modifiée du fonds à 0,0 en fin de mois.
- À l'inverse, nous avons augmenté notre exposition au point mort d'inflation euro à 5 ans et initié une nouvelle position sur les taux néo-zélandais à 5 ans.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- L'environnement actuel demeure très incertain, en particulier sur le plan géopolitique, et devrait continuer d'alimenter la volatilité des taux et des spreads.
- Les dynamiques d'inflation s'orientent à la hausse de part et d'autre de l'Atlantique, sous l'effet notamment des décisions de politique économique américaine en matière de droits de douane et d'immigration, ainsi que des tensions persistantes sur les marchés de l'énergie dans le contexte de la guerre au Moyen-Orient.
- Alors que le marché a sensiblement révisé à la hausse les parties courtes des courbes de taux en Europe et aux États-Unis, nous pensons que la pentification des courbes devrait s'accélérer à l'avenir compte tenu de la dégradation des trajectoires de déficit des pays développés, exerçant ainsi une pression haussière sur les taux longs.
- Dans ce contexte, nous conservons un positionnement tactiquement positif sur la partie courte de la courbe euro tout en maintenant une allocation importante aux actifs indexés sur l'inflation. Sur le segment du crédit, nous continuons de privilégier les stratégies de couverture sur le high yield, compte tenu du risque d'un nouvel écartement des spreads.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	134
Nombre d'émetteurs notés	132
Taux de couverture	98,5%

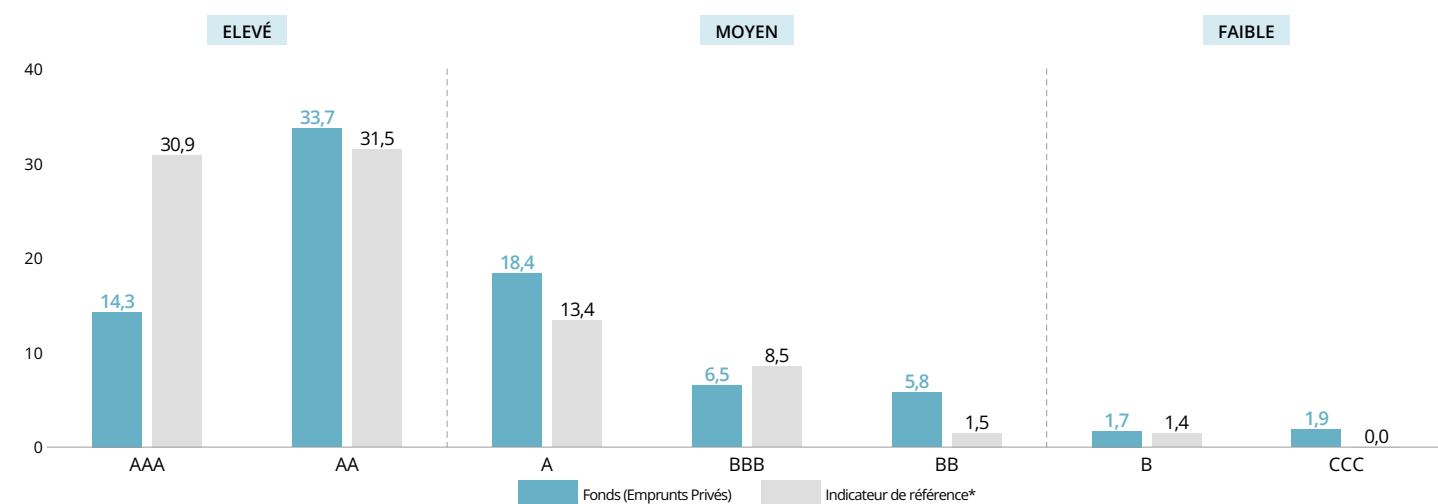
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Flexible Bond A EUR Minc	A
Indicateur de référence*	AA

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 35,6

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
KBC GROUP NV	0,5%	AAA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA	0,2%	AAA
BANK OF IRELAND GROUP PLC	0,2%	AAA
AIB GROUP PLC	0,1%	AAA
ING GROEP NV	0,1%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
ENI SPA	0,7%	A
EMEIS SA	0,6%	BB
SAMHÄLLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB	0,6%	BBB
VÅR ENERGI ASA	0,5%	A
KBC GROUP NV	0,4%	AAA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : ICE BofA Euro Broad Market index. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
A EUR Acc	14/12/2007	CARCSP LX	LU0336084032	Capitalisation	—
A EUR Ydis	15/11/2013	CARCAEY LX	LU0992631050	Distribution	—
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARCSHA LX	LU0807689665	Capitalisation	—
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARCSP LX	LU0807689749	Capitalisation	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARCFA LX	LU0992631217	Capitalisation	—
A EUR Minc	19/11/2015	CACPAED LX	LU1299302684	Distribution	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 1%	—	1,23%	0,2%	20%
A EUR Ydis	Max. 1%	—	1,23%	0,2%	20%
A CHF Acc Hdg	Max. 1%	—	1,23%	0,2%	20%
A USD Acc Hdg	Max. 1%	—	1,23%	0,2%	20%
F EUR Acc	—	—	0,78%	0,2%	20%
A EUR Minc	Max. 1%	—	1,23%	0,2%	20%

(2) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie** : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction** : Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats** : lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.